

ÉDITORIAL

« Je souhaite aborder dans cet édito
la question du

SENTIMENT D'APPARTENANCE

à un territoire, ici en l'occurrence,
la vallée du Douctouyre. »

Chantier participatif pour la plantation
du verger communal, le 4 février 2023.
Lire plus en page 5.



Bonjours à toutes et à tous,

Je souhaite aborder dans cet édito la question du « sentiment d'appartenance » à un territoire, ici en l'occurrence, la vallée du Douctouyre.

En effet la crise que traverse actuellement le **Regroupement Pédagogique Intercommunal** (système scolaire et périscolaire) (voir article SIVOM) peut être expliquée de manière simpliste en une seule phrase : **notre système éducatif qui coûte trop cher**, des finances communales qui ne peuvent plus suivre la hausse des contributions et, in fine, des communes qui souhaitent se désengager.

Mais au fil des **rencontres avec les acteurs locaux** (habitants de la vallée, élus, associations...) notamment lors des temps d'échanges et de débats organisés par le SIVOM dans le cadre d'un accompagnement soutenu par la plateforme "Territoires Educatifs 09", j'ai pris conscience que le sentiment d'appartenance à ce territoire qu'est la vallée du Douctouyre n'est pas partagé par tous et explique pour beaucoup la situation actuelle.

En effet les élus et plus largement les habitants de notre bassin de vie qui « se sentent de la vallée » ne peuvent concevoir

de sortir du Regroupement Pédagogique et vont faire du maintien de leur commune au sein du syndicat intercommunal un **choix politique fort**. Je fais partie de ces élus et, avec le Conseil Municipal, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que notre système scolaire et périscolaire ne se fissure pas, mais au contraire continue à s'adapter et à **jouer durablement son rôle de ciment de la vie sociale du Douctouyre**.

Ce **sentiment d'appartenance** territorial n'est pas héréditaire ou le fruit du hasard, il est pour beaucoup le résultat des interactions que chacun.e d'entre nous entretient avec son environnement : consommation de produit locaux, engagement associatif, recours aux artisans de la vallée, participation aux événements festifs ou culturels ou plus simplement relations de voisinage, randonnée, baignade, etc; il est également, et nous en mesurons la **responsabilité**, la conséquence des choix politiques pris par les élus qui se doivent de favoriser, faciliter, être le catalyseur de la **cohésion sociale sur le territoire**.

C'est dans cet objectif réaffirmé de « Faire territoire » qu'en 2023 notre Conseil Municipal va poursuivre son travail pour que notre village et notre vallée ne deviennent

pas des dortoirs périphériques mais un territoire joyeux, vivant et solidaire. En particulier, **nous nous engageons** à :

- Soutenir l'installation et le maintien des **agriculteurs**
- Œuvrer au sein du **SIVOM** pour un système scolaire et périscolaire intercommunal de qualité dans la vallée (page 3).
- Embellir notre **cadre de vie** (poursuite du projet Village en Fleurs)
- Engager la réhabilitation du "hangar Sourrouille" en **Espace de Vie Sociale** (page 7).
- Voter le PLUI avec la **création d'une zone mixte**, habitats / artisanat au niveau de la "friche Lamana" (voir article PLUI page 10)
- Soutenir les **initiatives villageoises et associatives**.

*Je vous souhaite une bonne
lecture et un beau printemps
dans cette magnifique vallée du
Douctouyre.*



3 Éducation

- **Le Projet Éducatif De Territoire** de la vallée du Douctouyre
- L'éducation : **une priorité pour la vallée**

5 Environnement

- **Intégration de Lieurac au Parc Naturel régional des Pyrénées Ariégeoises**, en tant que commune associée.
- **Sortie ornithologique** en vallée du Douctouyre sur la commune de Lieurac. Avec Sylvain Frémaux, ornithologue naturaliste.

7 Ensemble

- **Plantation collective** du verger communal
- **Le Foyer Rural**
- Réhabilitation du hangar Sourrouille en un **Espace de vie sociale**
- **Noël pour tous**
- **La Fête des Fleurs** du 1^{er} mai 2022
- **Bandes Fleuries**
- **Employés municipaux**
- **Elections municipales partielles** du 20 et 27 novembre 2022

14 Urbanisme

- **Travaux de voirie** du haut du village
- **Bientôt un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** pour notre commune

15 Chiffres

- **Fonctionnement et investissement**

16 Pratiques

- Petit inventaire non exhaustif des **activités, produits, animations et services** proposés à Lieurac
- **Autour du village**
- **Contacts**

Actuellement la vallée comprend 4 écoles et 3 Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) qui accueillent et participent à l'éducation de 84 enfants

Le Projet Éducatif De Territoire de la Vallée du Douctouyre



Le PEDT, d'après le code de l'éducation, donne le cadre. Il part d'une volonté de mettre en place un **parcours éducatif** avant, pendant et après l'école pour les enfants.

L'esprit du PEDT part du fait qu'il faut tout un territoire pour éduquer un enfant.

L'intérêt est donc de mettre ensemble, autour de la table, des acteurs du périscolaire, du scolaire, des associations, la médiathèque, des parents pour partager des envies, des attentes et construire ensemble des objectifs.

Par rapport au volet administratif, c'est notre projet, c'est ce qu'on projette, ce n'est pas un programme d'actions. Ce qui est signé c'est une convention pour une durée de 5 ans entre la CAF, la MSA, le Conseil départemental, le service jeunesse et sport, l'éducation nationale, le SIVOM.

Le projet éducatif du territoire de la vallée du Douctouyre est amené à être renouvelé l'été prochain. Dans cette perspective, Anthony Delhinger, Directeur des ALAE de la vallée du Douctouyre et Stéphanie Dumoutet, déléguée du SIVOM se sont engagés à

coordonner les différentes étapes du projet. Une première phase de diagnostique a été réalisée sur la période de septembre à janvier. Ils ont rencontré, écouté les enseignantes, les animatrices, les cantinières, les ATSEM, les parents d'élèves. Ils ont également recueilli les avis des enfants et des jeunes eux-mêmes pour établir un état des lieux des besoins et des attentes de ces derniers.

La richesse des **données récoltées** permettent de comprendre les **enjeux et les défis** liés à la gestion de ces moments et de proposer des pistes pour améliorer la qualité de vie des enfants durant ces temps d'activités.

Suite à la **réunion publique** du samedi 4 février le 16 février, un comité de pilotage a été constitué intégrant différents acteurs (enseignantes, animatrice, ATSEM, élus, parents d'élèves dont plusieurs de l'APE, habitants, intervenante médiathèque) concernés et engagés pour établir ce nouveau projet éducatif de territoire.

Durant les prochaines rencontres mensuelles programmées jusqu'à l'été, à partir des différentes tensions et forces identifiées, des constats partagés, des besoins communs, du dernier PEDT de la vallée, des élans, le comité va partager, se questionner, tisser ensemble, pour constituer les grands objectifs éducatifs pour l'avenir.

Durant l'été le document présentant le PEDT, sera finalisé et communiqué aux différents partenaires.

— S.D.

A partir de la rentrée prochaine le comité s'engage à faire vivre, et faire évoluer le projet pour accompagner au mieux les enfants, à travers le suivi et l'évaluation des actions menées.

L'éducation: une priorité pour la vallée

Les enfants de Lieurac ont la chance de grandir, apprendre et s'épanouir dans les écoles et les accueils périscolaires de la vallée du Douctouyre.

L'équilibre fragile de ce système éducatif territorial est aujourd'hui en question, voire en danger : dans ce contexte, les élus de Lieurac, aux côtés de ceux du Carla de Roquefort et de Dun, s'engagent à faire de l'éducation locale de nos enfants une priorité.

La commune d'Arvigna en a fait la demande dès 2020, suivie par celles de Vira et Calzan en 2022 : quitter le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de la vallée du Douctouyre, et par conséquent le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qu'elles avaient contribué à construire dans les années 80-90.

Deux raisons principales à ces demandes sont évoquées :

- Premièrement, la part croissante des budgets communaux affectée à l'éducation (scolaire et périscolaire confondus) impliquant une réorganisation des services et des infrastructures.

- Deuxièmement, en conséquence de cette nécessaire réorganisation et bien que les modalités en soient encore très ouvertes, les élus de ces communes considèrent qu'une majorité de leur population emprunte quotidiennement la route des Pujols et que l'accès à l'éducation des enfants de leurs communes serait donc préservé en rejoignant le SIVE de la vallée du Crieu (dont les écoles sont situées sur les communes des Pujols et de Saint Amadou), ce qui serait également bénéfique à leurs équilibres budgétaires communaux malgré la fermeture probable de leurs écoles.

Depuis 2020, c'est un fait, les cotisations des communes et de la communauté de communes du Pays de Mirepoix ont fortement augmenté ; la mise en conformité des accueils périscolaires vis à vis des taux d'encadrement légaux, la juste prise en compte du temps de travail de direction, les effets du passage à la semaine de 4 jours sur les prestations CAF, l'ouverture du centre de loisirs de Lieurac les mercredis, ainsi que la nécessaire reconstitution d'un fond de trésorerie épuisé par des budgets précédents structurellement déficitaires ont conduit à une augmentation de 56% entre 2019 et 2022 de ces cotisations. En 2023, la fin des contrats aidés ainsi que les augmentations successives du SMIC vont amplifier cette augmentation dans la mesure

où le comité syndical a fait le choix unanime de maintenir l'ensemble des services jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les discussions sont en cours concernant les réorganisations possibles à la rentrée de septembre 2023 pour équilibrer le budget tout en maintenant des services de qualité et en pérennisant les agents, en particulier sur les postes d'animation particulièrement sujets aux horaires en coupure et aux contrats précaires. A plus long terme, le comité syndical a également validé l'étude par un cabinet spécialisé d'un groupe scolaire unique à Dun, dont les conclusions sont attendues à la fin 2023.

Les difficultés rencontrées par notre SIVOM sont loin d'être inédites : de plus en plus de syndicats de communes disparaissent et les RPI tels que le notre se font de plus en plus rares. La solidarité affirmée par les 3 communes du Carla-de-Roquefort, Lieurac et Dun de maintenir et d'adapter un système éducatif territorial pour les 3-11 ans, mais également de réfléchir ensemble à la cohérence des services de petite enfance et de jeunesse est un pilier précieux pour l'avenir, et il nous appartient en tant qu'élus, aux côtés du riche tissu associatif de la vallée, d'entretenir cette complémentarité et cette cohérence territoriale en dépit de notre éclatement entre plusieurs communautés de communes.

Les écoles sont le ciment de cette cohésion sociale qui fait défaut à tant d'autres territoires : mesurons ensemble l'importance de leur rôle dans la vallée, et engageons-nous pour continuer à les faire vivre !

Soyons convaincus que, malgré la tendance centralisatrice actuelle et malgré les injonctions à la rentabilisation des services publics, l'éducation doit rester une priorité absolue dans la mesure où elle engage notre avenir commun plus que tout autre domaine.

— N.D.

Les enjeux 2023 en bref

- Travaux en cours concernant la sortie des communes d'Arvigna, Vira et Calzan pour la rentrée de septembre 2024 : rédaction de nouveaux statuts, répartition des agents et des biens matériels et financiers et étude d'impact sur le syndicat.
- Étude de faisabilité d'un groupe scolaire à Dun
- Réorganisation des services périscolaires pour la rentrée de septembre 2023 (les écoles resteront les mêmes)
- Rédaction par un comité ouvert d'un nouveau Projet Éducatif De Territoire qui sera présenté à la rentrée 2023 (cf. article consacré p.3)

*Le Parc,
c'est une méthode.
Une façon d'être
ensemble...*

Intégration de Lieurac au **Parc Naturel régional des Pyrénées Ariégeoises**, en tant que commune associée.

L'été dernier, nous avons fait la demande d'intégrer la commune de Lieurac au Parc Naturel régional des Pyrénées Ariégeoises en tant que commune associée.

Par rapport aux projets portés par l'équipe municipale et dans ces temps de transitions, de mutualisation, d'innovation, nous pressentons qu'intégrer le parc serait une ressource précieuse pour notre commune. Nous sommes heureux de vous annoncer que suite à une réponse favorable la commune de Lieurac est entrain d'intégrer le Parc.

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité dont la faune, la flore, les milieux, les paysages, l'architecture, le patrimoine culturel, les savoir-faire sont reconnus nationalement pour leurs qualités remarquables.

Les Parcs déploient des **actions au bénéfice de notre environnement**, de nos patrimoines naturels et culturels. Ils soutiennent le développement de zones rurales souvent fragiles. **Le Parc, c'est une méthode. Une façon d'être ensemble**, de faire et de penser dans l'intérêt commun et face à l'avenir. C'est un espace qui permet d'innover dans le respect des spécificités de chaque territoire.

Le Parc Naturel régional des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009.

Le territoire du parc s'étend sur 2 465 km², concerne 138 communes, et 46 592 habitants (année 2012).

Ses communes, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège se sont associés dans un syndicat mixte pour le gérer. Ils ont signé la Charte du Parc, qui fixe ses objectifs et ses moyens d'actions.

Actuellement celle-ci est révisée. Élus, partenaires, habitants, à travers une démarche participative, élaborent un nouveau projet de territoire pour les Pyrénées Ariégeoises pour la période 2025-2040. Cette nouvelle charte amène à réfléchir aux enjeux futurs des Pyrénées Ariégeoises et à se projeter : **qualité de vie, maintien des paysages, adaptation au changement climatique, jeunesse, emploi et services de proximité, énergie renouvelables, alimentation.**

LE PARC IMPULSE OU MÈNE DES ACTIONS dans des domaines aussi divers que la protection de la faune et de la flore, la restauration du patrimoine bâti, la préservation des paysages, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, le management environnemental, l'éducation au territoire, la valorisation de la forêt et du bois, la promotion des savoir-faire et produits locaux, le tourisme durable.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PARC aide les communes et les autres acteurs locaux qui le souhaitent à mener des projets. Elle recherche des financements, apporte un appui technique, etc. C'est une « boîte à outils » au service des collectivités.

Le Parc travaille également avec des communes associées : Artix, Castex, Daumazan-sur-Arize, Dun, Le Carla-Bayle, Malléon, Mercus-Garrabet, Ornodac-Ussat-Les-Bains, Roquefixade, Saint-Paul-de-Jarrat et Ségura. Foix est également ville-porte du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Une convention signée avec chacune des communes précise les domaines d'intervention du Parc ainsi que le niveau de cotisations statutaires. Une commune associée est membre du syndicat mixte, participe aux décisions et paye la cotisation annuelle. Ne bénéficiant pas de tous les services (la marque du PNR ne profite pas aux produits de la commune), la cotisation est réduite de 15 % par rapport aux autres communes.

— S.D.



**Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises**

Sortie ornithologique en vallée du Douctouyre sur la commune de Lieurac

Avec Sylvain Frémaux ornithologue/naturaliste

Nous vous proposons une sortie de découverte des oiseaux, mais aussi des plantes sur la commune de Lieurac. Cette grosse matinée d'observation permettra d'observer et d'écouter les nombreuses espèces qui vivent dans notre vallée. Des rapaces aux passereaux, la diversité de l'avifaune est ici encore très riche et variée. La mosaïque d'habitats naturels présente dans la vallée et sur les collines environnantes, permet aux diverses espèces d'oiseaux de trouver de nombreux habitats pour la nidification et l'alimentation. Nous aborderons certaines bases afin de pourvoir les déterminer par leur morphologie, couleur, comportement ... mais aussi par la reconnaissance des chants. Ceux-ci sont propres à l'espèce, et permettent de les identifier le plus souvent. Quelques chants les plus représentatifs seront abordés.

Dans la vallée, une centaine d'espèces nicheuses a été répertoriée, toutes rassemblées dans un livret intitulé

« Les oiseaux de la vallée
du Douctouyre et des
environs ».

Cette sortie se fera le samedi 29 avril
de 9h00 à 13h00 environ,

le RDV est fixé devant le Hangar
Sourrouille à 8h45.

A 9h00 nous dirigerons vers le haut
de Lieurac afin de rejoindre le
chemin de randonnée vers Dun ou
Carla.

La sortie est gratuite, si vous le voulez le
livret «Les oiseaux de la vallée du
Douctouyre et des environs» sera disponible
lors de cette matinée.

Nous vous conseillons de vous équiper avec
des chaussures de marche, chapeau lunettes
de soleil, vêtement de pluie au cas où, paire
de jumelles si vous en possédez. Nous en
prêterons si besoin, avec un nombre limité
de celles-ci.

Bien sûr, nous annulerons la sortie si la
météo s'avère très mauvaise.

— S.D.





Plantation collective du verger communal

La journée du dimanche 4 février 2023, nous étions une trentaine d'habitants de Lieurac et des environs à se retrouver dans la joie et la bonne humeur pour planter

...30 **fruitiers**
et une **haie**
arbustive de
100 mètres linéaires.

Nous avons été nombreux à apprécier ce moment d'échange, de rencontre, de faire ensemble qui inaugure de belles opportunités de partage et de convivialité à venir autour de ce verger communal.

Dans quelques années nous aurons le plaisir de savourer des abricots Pêche de Nancy et Tardif de Bordaneil, des amandes Ai et Flour en Bas, des figues Dalmatie et Longue d'août, des kakis Sharon, Hachyia et Nikita gift, des pommes Blanche d'Espagne, Cox's orange pippin, raisin rouge, Reinette d'Angleterre, Calville Blanche, Court pendu rouge, Reinette d'Ariège, Reine des reinettes et Belle de Boskoop, des poires William Jaune et Doyenne du Commice, des coings Aromatnaya, des cerisiers Burlat, Géant d'Heidelberg et Coeur de Pigeon, des prunes Reine Claude dorée, Reine Claude d'Oullins, Reine Claude de Bavay, Reine Claude Diaphane, Questche d'Italie et des pêches Roussane Royale.

Les scions plantés sont issus de deux pépinières : la pépinière du Sarradel, chez Léa Gomez et la pépinière De l'arbre... aux fruits chez Juliette et David Watson sur le plateau de Sault à Rodome.

Les côtés ouest et sud sont bordés par une haie arbustive, composées de fusains, pommiers sauvages, mûriers, cognassiers, néliers, érables, arbusiers, merisiers, filaires... Les plants proviennent de l'association Haies Ariégeoises.

Afin de prendre soin de cet espace et de pouvoir profiter et partager l'abondance à venir, la gestion du verger sera animée par le Foyer Rural de Lieurac.

Ce verger se veut ouvert à tous, Lieuracois, voisins, voisines et promeneurs, pour le plaisir d'une dégustation au pied de l'arbre, aux familles du village pour une cueillette quotidienne. Les surplus seront transformés par le foyer rural pour accompagner, soutenir leurs événements et animations.

Un grand merci à tous les participants pour l'aide apportée à la plantation.

— S.D.



Le foyer rural

Des nouvelles du foyer rural, qui se gonfle de nouvelles dynamiques, compétences, initiatives et motivations.

L'équipe s'est agrandie ces dernières semaines. Nous voilà 8, avec Noël, Léna, Bérengère, Kit, Eloïse, Franck, Thomas et Chloë.

En accueillant la possibilité pour chacun.es d'entre vous de raccrocher le wagon qui s'étofferait encore davantage.

Nous avons eu l'idée de proposer un rendez-vous hebdomadaire, le 7 de chaque mois qui proposerait toutes sortes d'événements. Pour le moment, la musique et le chant, les jeux d'adresse et de logique, un film d'animation, le concours de la tarte aux poireaux, un atelier de fabrication d'encres naturelles avec des légumes de saison, et un karaoké !

Cela peut être culturel, social, sportif, ou autres et dans l'envie de continuer de tisser le lien entre les habitant.es de la vallée.

Destiné à tous les âges et pour que chacun.e puisse se délecter de moments d'échanges et de partages simples et essentiels.

Nous allons mettre en place une boîte à idées sous forme de boîte aux lettres sur la façade du hangar (d'ailleurs si vous avez des boîtes aux lettres inutilisées, le foyer rural en cherche deux). Sinon, il y a toujours la possibilité de nous faire part de vos envies, contacts d'intervenant.es, savoirs-faire par mail à lieuraclocal@gmail.com

Tout ce qui pourrait faire vivre et nourrir cette association afin qu'elle s'enrichisse d'un panel de possibles qui nous rassemble.



Réhabilitation du hangar Sourrouille en un **Espace de vie sociale**



Le projet de réhabilitation du hangar communal de Lieurac en Espace de Vie Sociale polyvalent est l'aboutissement d'une démarche concertée qui, s'appuyant sur l'état des lieux de l'existant et les attentes sociales des habitants a mis en lumière les usages potentiels de cette nouvelle infrastructure. L'engagement initial du Conseil Municipal a favorisé la création d'un Foyer Rural, aujourd'hui pleinement actif et impliqué dans le projet.



HANGAR SOURROUILLE

UNE DÉMARCHÉ

La disparition progressive des services publics de proximité au fil des dernières décennies, les logiques d'urbanisation périphérique au détriment du cœur de village, l'absence de lieu de convivialité accessible, et enfin la fermeture de l'école communale en 2018 sont autant d'événements ayant conduit à un appauvrissement de la vie sociale du village. Forts de ce constat et suite à l'achat lors d'une précédente mandature du hangar dit « Sourrouille » idéalement situé au pied du village, nous avons dès 2020 souhaité faire de ce bâtiment et de ses abords un **espace de vie sociale, culturelle, sportive et associative ouvert**. Cette réhabilitation s'inscrit pleinement dans la logique du « **zéro**

artificialisation » promue par le PLUI, et plus largement, l'ensemble du projet intègre dès le départ les dimensions de protection de la **biodiversité**, de **sobriété énergétique**, de **durabilité des matériaux** ou encore de **modularité du bâtiment**.

Avec pragmatisme, pour que cette infrastructure nouvelle **réponde au mieux aux attentes des riverains**, mais également dans un désir de **cohérence territoriale** vis à vis des communes voisines, s'est engagée une démarche de **concertation**. Celle-ci a pris la forme d'un sondage largement diffusé à l'ensemble des habitants, sur les résultats duquel se sont appuyés deux temps structurés de travail collectif sur place, lors desquels l'utilisation d'outils d'intelligence collective ont permis d'établir les

orientations d'usages prioritaires. Cette concertation a également plébiscité une gouvernance associative du lieu, au travers du **foyer rural**.

En parallèle, et en jonglant avec les restrictions sanitaires liées au COVID, des événements communaux, associatifs ou privés ont commencé à être organisés dans le bâtiment et sur la place voisine : Fête des Fleurs (2021 et 2022), goûter et spectacle de Noël (2021 et 2022), mariages, cours de yoga, les « Rencards du Hangar » (rendez-vous mensuel ouvert à tous du Foyer Rural depuis octobre 2022), etc. Cet approvisionnement de l'espace par les acteurs locaux est également venu nourrir la réflexion et affiner les usages de cet espace à réhabiliter.

DES USAGES

Après plus de 2 ans de concertation,
en s'appuyant sur une connaissance actualisée des besoins locaux,

des structures déjà existantes dans l'environnement proche et de nombreux échanges avec les communes voisines, nous sommes désormais en mesure de porter une proposition claire de réhabilitation et des usages possible pour les différents espaces que nous souhaitons créer.



A



B



C



D

A Le Grand Hangar

- Scène culturelle
- Salle de bloc (escalade)
- Salle des fêtes

B La Mezzanine

- Salle d'activité : danse, musique, yoga...
- Salle de réunion

C L'Atelier : Espace ouvert de convivialité et d'activités associatives

- Possibilité de petite restauration 100% locale
- Café associatif : café couture, réunions associatives...
- Ouvert aux producteurs locaux (distribution hebdomadaire, marché ou autre)
- Cuisine équipée pour événementiel.

D Les Abords

- Equipements ludiques : boulodrome, balançoire...
- Accès aux sentiers de promenade et de randonnée
- Actions de protection de la biodiversité : arbres, nichoirs, abris, gîtes...
- Parking clairement délimité et aménagé
- Verger communal
- Adapté à l'accueil de manifestations et d'événements festifs.

CHRONOLOGIE DU PROJET

• **2021** : Concertation citoyenne.

• **Septembre 2022** début du travail avec le cabinet d'architecture « Architecture et paysage » sur le projet de réhabilitation du hangar.

• **9 décembre 2022** : Réunion publique pour présentation l'avant projet de réhabilitation du « hangar Sourouille » en un Espace de Vie Sociale.

• **14 décembre 2022** : Réunion avec les partenaires (Etat, département, région, CAF) en présence de Mr le sous préfet, pour présenter l'avant projet

• **7 février 2023** dépôts du permis de construire aux services instructeur. Cinq mois d'instructions pour les bâtiments accueillant du public.

• **février / mars 2023** dépôt des dossiers de demande de subvention (Etat, département, région, SDE 09, Europe)

• **Été 2023** appel d'offre pour le choix des entreprises.

• **Automne 2023** : début du chantier ?? 🛠️

• **Automne 2024** : fin des travaux ?? 🍀



DES PARTENAIRES PUBLICS QUI NOUS SOUTIENNENT FINANCIÈREMENT.

Le chiffrage de l'avant projet réalisé par les architectes avec la pose de panneaux photovoltaïques en toiture et le chiffrage des aménagements extérieurs et de la cuisine/bar qui seront réalisés en régie s'élève à 650 000€ TTC.

Le 14 décembre 2022 nous avons organisé une réunion avec nos partenaires (état, département, région, CAF...) en présence de Mr le Sous-Préfet pour leur présenter le projet et solliciter un **soutien financier**. Suite à cette réunion et après des contacts réguliers avec les services techniques des administrations nous espérons

une aide publique
qui couvrirait
entre 70% et 80%
des dépenses

D'autre part dans un délai de 1 an nous pourrions demander le **remboursement d'environ 75% de la TVA**.

Ainsi l'autofinancement
pour la commune de Lieurac
se situera entre
140 000 et 180 000 €.

LE FOYER RURAL Une structure associative animatrice de l'Espace de Vie Sociale.

L'appellation « Espace de Vie Sociale » est un agrément délivré par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), qui permet à la structure animatrice de bénéficier de prestations financières de la part de cet organisme pour assurer le fonctionnement de ce lieu.

Les services et animations que se proposent



d'orchestrer le Foyer Rural de Lieurac au hangar Sourrouille correspondent pleinement aux attentes de la CAF sur ce dispositif, et la demande d'agrément sera donc réalisée prochainement.

UN PROJET DE TERRITOIRE COHÉRENT

La vallée du Douctouyre a vu plusieurs projets se concrétiser ces dernières années. A ce titre, l'ouverture de la médiathèque intercommunale de Dun ou encore l'épicerie-café Au D1 du Sautel en particulier sont des lieux de vie économique, culturelle et sociale qui ont su trouver toute leur place dans le paysage local. Bien loin d'une logique de concurrence vis à vis de ces structures ou des événements associatifs nombreux qui animent la vallée, la réhabilitation du hangar « Sourrouille » se veut complémentaire de cette dynamique.

Enfin, au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, cette infrastructure décentralisée permettra un meilleur maillage du territoire, et sera l'occasion d'apporter les services intercommunaux au plus proche des habitants. —HB / ND

QU'EST-CE QU'UN EVS ?

L'espace de vie sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- **L'inclusion sociale** et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement
- Le développement des liens sociaux et la **cohésion sociale** sur le territoire, pour favoriser le "mieux vivre ensemble"
- La prise de responsabilité des usagers et le **développement de la citoyenneté** de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.





La fête des fleurs du 1^{er} mai 2022

Pour sa 2^{ème} édition, la Fête des Fleurs, s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive. Le public est venu nombreux faire le plein de plants de fleurs et de légumes mais aussi partager un moment chaleureux autour des petites **propositions musicales et culturelles programmées par le Foyer Rural** de Lieurac, co-organisateur de l'évènement.

Les producteurs et les artisans sont venus en nombre et ont exposé une **belle diversité de plants et de produits de qualité**.

Cette journée, s'inscrit dans le projet « Lieurac village en fleur ». Elle a permis à l'équipe municipale de renouveler la distribution de plants de fleurs aux habitants. Grâce à leur implication, les espaces publics aux abords des maisons ont vu apparaître de jolies fleurs. Nous les remercions chaleureusement, ainsi que l'association Artchoum qui a donné les plants distribués et utilisés pour fleurir les jardinières du village.

La troisième édition se prépare. Elle se tiendra le 1er mai 2023 et sera organisée par le Foyer Rural, la mairie sera en soutien et mettra tout en œuvre pour garantir la réussite de ce rendez-vous. Si vous souhaitez participer à l'organisation n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural ! (lieuraclocal@gmail.com)

— F.B

Le centre de loisirs fête sa première année !

Depuis janvier 2022, suite au passage à la semaine de 4 jours, le SIVOM a ouvert le Centre de loisirs du Douctouyre à Lieurac tous les mercredis. Les enfants de la vallée et même des alentours affluent de plus en plus : près de 50 enfants ont fréquenté le centre au moins une journée en 2022 ! Coralie, Tracy, Marjorie et Anthony font revivre les locaux de l'ancienne école pour des activités manuelles, des ateliers cuisine, des grands jeux ; la salle du conseil a été mise à disposition pour la sieste des plus petits, et de

nombreuses sorties sont organisées grâce aux minibus du SIVOM et de la commune de Dun gracieusement prêtés : au cinéma de Lavelanet, à la médiathèque de Dun, et bien sûr localement, avec des intervenants nature sur les chemins de randonnée ou dans les champs voisins pour jouer, découvrir, s'amuser. Un merci tout particulier également à René qui a récemment accepté de prendre le poste de cantinier pour ces journées : les enfants sont ravis !

Noël pour tous

Samedi 10 Décembre vous avez été nombreux à venir partager un moment chaleureux autour d'un spectacle et d'un goûter de Noël. « Ogresse Poilue », spectacle de la compagnie O Possum a permis aux grands d'échanger des rires et aux petits de s'émerveiller et de tressaillir devant ce conte revisité. Les aînés ont pu repartir avec leur panier de Noël après avoir partagé un verre avec les plus jeunes au coin de la cheminée de la salle des fêtes. Un grand merci à tous ceux qui sont venus participer à ce moment, et aux habitants qui ont aidé à la préparation du lieu et du goûter !

— F.B



Bandes fleuries

Alors que la sécheresse estivale a été exceptionnelle et remarquable, les bandes fleuries aux abords du village ont résisté. Les quelques pluies de septembre les ont révélées nous offrant des parterres fleuris d'automne qui ont égaillé l'arrière-saison.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont mis à disposition, préparé et semé ces bandes de terre permettant ainsi de réaliser ces espaces.

— F.B



Employés municipaux

Grâce au dispositif permettant de bénéficier d'une aide de 80% du coût du salaire, la commune a pu embaucher **Noël Peinhopf** et **Frédéric Paris** de début janvier à fin septembre 2022. Tout au long de cette période, Noël et Frédéric ont effectué les travaux d'entretien courant de la commune.

- **Entretien des espaces verts** : tonte, débroussaillage, taille de haies, arrosage des jardinières et dévégétalisations du mur en pierres en haut du chemin de la Pouville.
- **Entretien de la voirie** : curage des fossés et des grilles d'évacuation d'eau pluviale, peinture des passages piétons, bouchage de trous (enrobé à froid) au hameau de Gouziaud.
- Petits travaux d'entretien des bâtiments publics (Alae, mairie, hangar Sourrouille).

Mais aussi des chantiers permettant de réaliser des travaux de rénovation ou d'amélioration esthétique de certains espaces publics :

- Reconstruction d'une partie du **mur en pierres sèches au nord du cimetière** qui s'était écroulé suite aux fortes intempéries de l'hiver dernier.
- **Crépi du mur de soutènement du parking** à l'est du cimetière et réalisation d'une rambarde et d'une rampe le long de ce même mur et de l'escalier qui permet de rejoindre le chemin en contrebas.
- Piquage de l'enduit en ciment et **rejointoiement à la chaux du mur en pierres** au sud du cimetière.
- Dévégétalisations et reprise de la **maçonnerie de la pile du pont** de Gouziaud.

- **Débroussaillage et sondage des fondations du mur ouest de la maison Icre** (achetée par la mairie).

- **Tronçonnage des arbres le long du chemin nord** du village qui rejoint la route de Gouziaud

- **Débroussaillage et aménagement** de la parcelle n°1832,

- **Débroussaillage du haut de la parcelle n°2778** conventionné par la mairie pour l'implantation du verger municipal.

- **Implantation d'une cabane en osier vivant** sur la parcelle n°1780 **mise à disposition du centre de loisir**.

Leur présence durant ces neuf mois, leur implication et leurs compétences se sont révélées très efficaces pour mener à bien de nombreux travaux.

Merci à eux !

— F.B

Achat de la maison Icre en haut du village

Le conseil municipal s'est porté acquéreur d'une maison en haut du village pour une somme de **40 000€**. C'est une **grande maison** (environ 200m² de plancher) avec une grange attenante, le toit a été récemment refait. Elle laisse envisager la possibilité de faire du **logement locatif municipal** dans cette partie du village très peu habitée et peu attractive pour les investisseurs privés qui préféreront une meilleure exposition et du terrain attenant.

— F.B

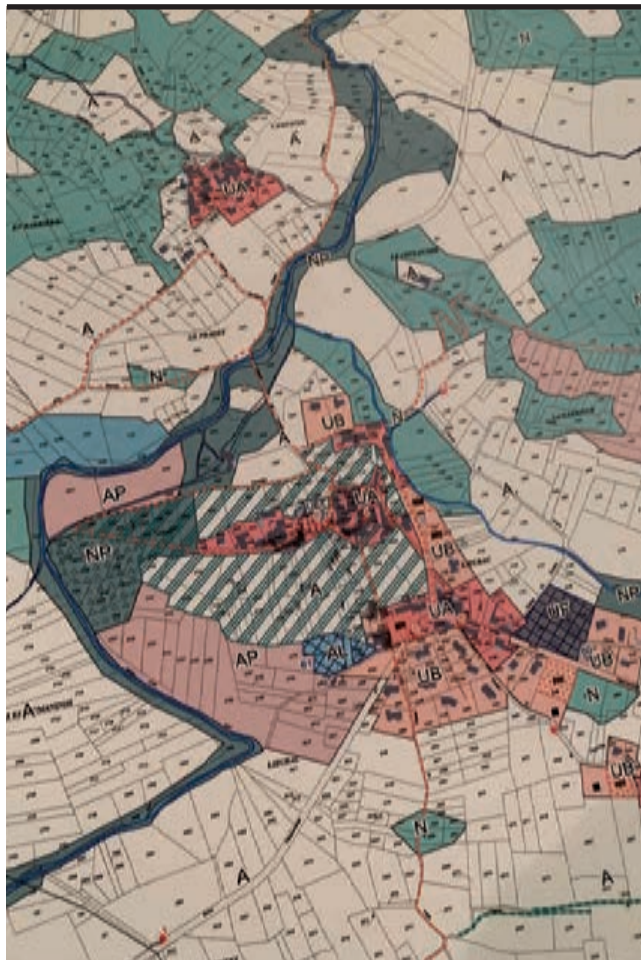


Elections municipales partielles du 20 et 27 novembre 2022

Suite au départ successif de quatre conseillers municipaux, des élections municipales partielles ont été organisées pour renouveler les postes vacants. Neuf candidatures ont été déposées en préfecture et de nombreux électeurs se sont déplacés pour venir voter lors de ces deux tours de scrutin, signe d'une vitalité démocratique forte pour un petit village comme le nôtre. Emma TISSIER, Muriel DEVILE-THELLIER, Frédéric BOUNIN et Gilles SEGUR ont été élus et intègrent l'équipe municipale pour travailler autour du projet municipal que nous portons.

Nous avons à cœur, ensemble, de réaliser des projets structurants pour le village et pour notre territoire, d'encourager la vie associative et culturelle, de maintenir les efforts sur l'entretien et la réhabilitation des infrastructures publiques et des bâtiments communaux, de soutenir l'éducation dans la vallée au sein du SIVOM, mais également de participer, à notre échelle et avec notre Communauté de Communes, à la préservation de l'environnement, à la limitation du réchauffement climatique et à l'aménagement raisonné du territoire. Nous remercions tous les électeurs qui se sont déplacés permettant la tenue d'un scrutin représentatif ainsi que tous les candidats qui se sont présentés devant les urnes. Enfin, nous réaffirmons notre volonté de travailler avec tous ceux qui le souhaitent, dans la transparence et la bonne entente.

— F.B / H.B



Travaux de voirie du haut du village

Des travaux de voirie (chemin de la Pouville, place des platanes, et haut de la rue du Roy) ainsi que l'installation d'un réseau pluvial sur le secteur du Fort étaient initialement prévu dans le courant de l'année 2022, ils seront finalement réalisés cette année.

Ce retard important permet d'illustrer une facette de la mécanique complexe des **demandes de subventions**.

Nous avons fait le choix à Lieurac de faire une **convention de voirie** avec la communauté de commune du Pays d'Olmes, ce sont donc les services techniques de la CCPO qui prennent en charge la planification des travaux, l'étape du choix des entreprises et les demandes de subvention au titre de la DETR (état).

Cette convention de voirie nous permet théoriquement de bénéficier de 50% de subvention au titre de la DETR au lieu de 30% si nous faisons la demande individuellement.

Pour des raisons complexes et pas forcément bien claire (retard dans le dépôt de demande de subvention, travaux qui avaient été subventionnés mais pas encore réalisés, enveloppe budgétaire épuisée...) la préfecture a dans un premier temps purement et simplement refusé de subventionner la voirie en 2022 pour les communes en convention avec la CCPO.

Il aura fallu beaucoup de détermination au service technique de la CCPO et un rude combat politique de Mr Marc Sanchez (président de la CCPO), pour que finalement la préfecture cède et nous octroie 41% de subvention (au lieu des 50% initialement prévu).

— HB

Bientôt un PLUI pour notre commune

Le PLUI (pour Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et **mettre en cohérence ses différents enjeux** (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...), le PLUI constitue aussi un vecteur majeur de retranscription du projet communal ou intercommunal.

Le projet de PLUI a été arrêté le 14 décembre 2022 en Conseil Communautaire. Il est aujourd'hui en cours d'analyse par les services de l'État et l'ensemble des Personnes Publiques Associées (DDT, chambre d'agriculture, chambre de commerce...).

Les choix retenus par le Conseil Municipal pour notre commune s'inscrivent pleinement dans les objectifs nationaux de **lutte contre l'artificialisation et de préservation des terres agricoles**.

En effet même s'ils semblent couvrir de vastes surfaces, les espaces naturels, agricoles et forestiers de nos territoires continuent à diminuer à un rythme trop important, du fait de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, même dans les territoires où la population et les emplois n'augmentent pas. En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population, et a des **répercussions directes sur notre qualité de vie mais aussi sur l'environnement**. (Source : Ministère de la transition écologique)

Si vous n'avez pas pu assister à la réunion publique du 17 mai 2022 voici quelques éléments concrets sur le futur zonage de notre commune (si vous voulez en savoir plus vous pouvez consulter le zonage et le PADD sur le site internet de la commune ou directement en mairie) :

- Pas de nouvelle zone urbaine sur le territoire communal. **La priorité est donnée à la réhabilitation des bâtiments existants**. Certaines parcelles insérées dans le tissu urbain existant que l'on nomme « dents creuses » restent néanmoins constructibles.
- Une prescription particulière tout autour du village ancien pour **préserver son aspect caractéristique**.
- Une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) au niveau de la « friche de la scierie Lamana ». — HB

OAP DE LA FRICHE DE LA SCIERIE LAMANA

Annexée au PLUI, l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) est un document contraignant spécifique qui précise les usages et les infrastructures pouvant être construites sur une zone à enjeu spécifique. 54 dossiers d'OAP ont été rédigés dans le cadre du PLUI du Pays d'Olmes, dont celui de la friche de Lieurac.

Notre OAP a pour **objectif de favoriser la mixité des habitats et le développement d'activités économiques** sur la commune au sein de la trame urbaine existante. Une certaine souplesse dans les modes de construction a été conservée pour encourager des **démarches innovantes** dans les dimensions écoresponsable et **bioclimatiques** des aménagements qui seront proposés.

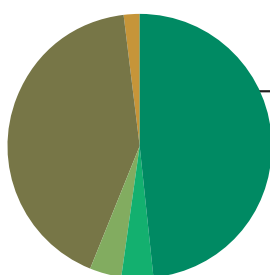
L'objectif est de pouvoir accueillir des porteurs de projet qui puissent vivre et travailler sur un même site.

NOUS DONNONS RENDEZ-VOUS AUX HABITANTS DU TERRITOIRE LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE QUI SE TIENDRA AVANT L'ÉTÉ 2023, ET DURANT LAQUELLE TOUTES VOS REMARQUES OU SUGGESTIONS POURRONT ENCORE S'EXPRIMER.

Fonctionnement et investissement : Exercice 2022

Situation au 31 décembre 2022

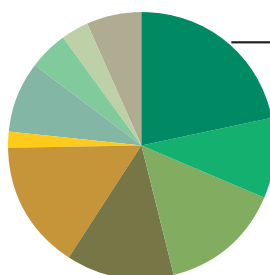
Résultat de l'exercice fonctionnement 2022	33 126 €
Excédent de fonctionnement reporté 2021	32 472 €
Résultat de l'exercice d'investissement 2022	22 852 €
Excédent d'investissement reporté 2021	43 421 €
TOTAL	131 871 €



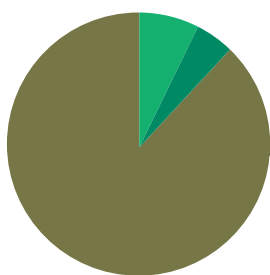
Fonctionnement recettes

■ Impôts et taxes	76 903€
■ Location appartement	6 062€
■ Dotation élus locaux	6 171€
■ Autre dotation de l'état	66 460€
■ Autre recettes	2 924€
TOTAL des recettes de fonctionnement	158 520€

Fonctionnement dépenses



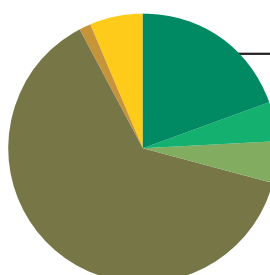
■ Charges à caractère général	27 467€
■ Charges de personnel secrétariat	12 002€
■ Charges de personnel employé municipal	18 493€
■ Indemnités élus	16 374€
■ Participation SIVOM	19 678€
■ Intérêt de l'emprunt	2 312€
■ Cotisations sociales personnels	10 902€
■ Service d'incendie	5 759€
■ Aténuation de produit FPIC	4 223€
■ Autre	8 175€
TOTAL des dépenses de fonctionnement	125 394€



Investissements recettes

■ Taxe aménagement	6 324€
■ Remboursement TVA (FCTVA)	4 222€
■ Autofinancement	75 895€
TOTAL des recettes d'investissement	86 441€

Investissements dépenses



■ Remboursement emprunt	12 509
■ Frais d'étude	2 952
■ Batiment scolaire	3 210
■ Achat maison haut du village	40 000
■ Matériel et outillage	900
■ Autre	4018
TOTAL des dépenses d'investissement	63 589€

Petit inventaire non exhaustif des activités, produits, animations et services proposés à Lieurac

Autour du village

ÉCOLE ET ACCUEIL DE LOISIRS

SIVOM du Douctouyre

Secretariat ouvert le Jeudi de 8h à 17h30
Mairie de DUN 09 77 33 46 65

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU SAUTEL

Réseau Bibliothèque départementale de prêt de l'Ariège

Ouverture Lundi et samedi
9h30-11h30 Mercredi : 15h-17h

BIBLIOTHÈQUE DE DUN

Réseau Médiathèque de Mirepoix

Ouverture Mercredi : 9h-12h / 15h-17h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

L'ÉPICERIE AU D1 (LE SAUTEL)

Commerce de proximité multi-services et buvette, vente directe de producteurs

Horaires d'ouverture juillet-août
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi
8h30-12h30 / 15h30-19h30
Fermeture hebdomadaire le mercredi

BOULANGERS-PAYSANS DE GOURIC

Livraison de pains, farines et lentilles biologiques

à Lieurac tous les jours de la semaine sauf le dimanche.
Contact : Caroline 06 76 55 90 87

MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE DUN

Légumes, charcuterie, fromages.

Tous les vendredis de 17h à 19h (au bout de l'allée de l'école)



FOYER RURAL DE LIEURAC

Organisation d'animations

et des «Rencards du hangar» tous les 7 du mois.
lieuraclocal.wordpress.com
lieuraclocal@gmail.com



PRODUITS LOCAUX

La Ferme du Taychel : Vente directe de viande, de fromage et de produits laitiers en agriculture biologique.

Vente à la ferme tous les jeudis de 16h30 à 18h30 ou sur rendez vous
Tél: 06 71 48 60 49

Pierre Marboeuf : Producteur de légumes et de plants potagers.

Vente de paniers de légumes sur place ou livrés à domicile
Tel : 06 46 56 35 59

La Ferme du Campatou (Gerard et Sylvain Mesplé) : Jus de pommes, cidre, pommes, pastèques à confiture, potirons, potimarrons, butternuts, kakis...

Tel : 06 51 19 00 74

SERVICES

Nadal Multiservice : Entretien d'espaces verts, bricolage, réparations.

Tel : 06.83.63.20.64 Mail : nadalmichel09@gmail.com

Maryline Castel : Massage ayurvédique - soins énergétique, massage du ventre.

Cours de yoga le mercredi de 18h30 à 20h00 à Lieurac.
Tel : 06 20 94 93 19

Bernadette Gadal : Soins Reiki à son domicile (1h30/2h)

Tel : 06 87 53 42 58

Maux de Marmots (Iona Gadal) : Massages pour les bébés (chez sa mère Bernadette)

Tel : 06 32 73 56 75

Françoise Verdon : propose de covoiturer pour faire les courses ou de faire les courses pour quelqu'un lors des siennes.

Donne également des pieds de fleurs : verveine de Buenos Aires - primevères - iris...

ARTISANAT

Fée de la Passion : Morgane Vidal crée des bijoux et accessoires artisanaux en fleurs et résine.

Site : www.feedelapassion.fr

« **Au bois d'mon cœur** » : Fabrication de mobilier extérieur ou décoratif, création de cadres. Donne une « deuxième vie » à tout morceau de bois ou de fer.

Mail : abdcreation09@gmail.com

ACTIVITÉS / ASSOS

Café couture : Tous les vendredis matin à partir de 9h dans les locaux de l'ALAE.

Atelier capoeira : Tous les mercredis à partir de 19h. Animés par Thomas.

Tel : 06 01 76 69 97

Association Mains Tenant : Espace d'accueil, de ressourcement et de partages conviviaux, dédié à la terre et au vivant, dans un esprit d'harmonie et de reliance.

Site : <https://la-maison-a-lieurac.jimdofree.com/>

Association Artchoum : Organisation du Jardin Extraordinaire, camping associatif.

Site : www.lejardinextraordinaire.net

GITE

Gîte de CasaTerrassa : Gîte 2/8 personnes de 90m2 tout équipé

Tel : 05 61 05 23 80 / 06 52 95 97 82 / 07 68 68 28 54

Site : www.casaterrassa.fr

MAIRIE DE LIEURAC

4 Avenue de l'Estrade - 09300 LIEURAC
Tél. /Fax. 05 61 01 88 83

Ouverture au public

Mardi 10h-12h / 16h-18h - Jeudi 8h - 11h

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion et recevoir les informations municipales, merci de nous envoyer un e-mail : mairie.lieurac@wanadoo.fr

Toutes les informations de la commune sont disponibles sur le site internet:

www.mairiedelieurac.fr

